

Equipe éducative :

Isabelle VILAIN - Laure FRAPPESAUCE - Céline ROJOUAN - Thierry PAITEL – Laurence CATALAN - Cécile CHEVAL - Lucile FAYNOT - Charline AMELINE – Marie-Claire GAC RICHEUX – Sandrine MOULUT

Municipalité :

Clotilde SHAMMAS

Représentants des parents d'élèves :

Anne ROUILLÉ - Barbara GUIHO - Gabriel COIGNET- Hortense LEBRUMAN

Excusé(e)s : Mme SALIOU (IEN) – Elise ARDEOIS – Emilie LAPOULLE - Fanny BERNARD GUITTON - Adeline CHEVALIER - Valérie SUTEAU – Hélène MILLET - Jessica MARQUES - Pierre-Emmanuel BESNARD - Clément MARTIN – Séverine ROUY - Philippe DOCEUL

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bilan 2025.2026

a. Bilan projets

Au-delà de la mission principale de l'école, centrée sur les apprentissages fondamentaux, cette année fut riche en projets divers et porteurs de sens :

- La campagne électorale des CE2 pour les élections au Conseil Municipal Enfants.
- La grande lessive pour toutes les classes de l'école sur le thème « **Nuit et jour, réfléchir les lumières !** »
- Les élèves ont assisté au spectacle de théâtre "Baraque" avec la Cie Cercle Karré à la salle de spectacle Horizinc de Bouvron. Une troupe qui propose des créations mettant en scène des comédiens en situation de handicap et des comédiens associés pour parler des difficultés sociales.
- Participation avec la collaboration de l'association "Les Petits Palais" à un atelier sur la découverte des fleurs comestibles.
- Les CP des 2 classes ont travaillé sur le thème de la laïcité et ont planté un arbre de la laïcité le 9 décembre 2025, 120 ans après la loi.
- 2 classes sont allées au Musée des Arts de Nantes sur les thèmes « **Retour à la case musée** » et « **Les saisons, les paysages** ».
- Le spectacle de Noël offert par la Municipalité.

- SRAV (Savoir Rouler A Vélo) pour les CM2.
- Un spectacle, **les Muzigotos**, dans le cadre de leur résidence à Horizinc.
- Sortie pour les classes 1, 2, 3 et 4 aux Jardins de Brocéliande en particulier pour suivre le parcours sensoriel “Réveille tes pieds” qui se fait pieds nus, pour se faire quelques frissons sur le “sentier des korrigans” (le thème de travail des maternelles était la peur, au mois de mai)... mais aussi pour admirer des fleurs, observer des animaux. Les CP de la classe 3 ont pu réaliser le parcours yeux bandés “Active tes sens” pour se rendre compte que le sens qu’ils activaient le plus quand ils ne voyaient pas était le toucher (ils se repéraient aussi beaucoup à l’ouïe !)
- Les classes 1, 2 et 4 participent à des randonnées les vendredis de juin pour développer le goût de l’effort, la prise de conscience des dangers de la route et de la nécessité de marcher correctement en extérieur
- Sortie découverte à Terre d’Estuaire pour 2 classes portant sur les bateaux de la Loire, les milieux naturels (faune et flore), la migration des oiseaux et des poissons, les naufrages dans l’estuaire
- Visite du collège pour les CM2.
- 3 séances de cinéma pour les 2 classes de CE1/CE2 dans le cadre de “Youpi cinéma”
- 1 animation avec Adeline Mutel par période à la bibliothèque de Bouvron sur différents thèmes pour les 2 classes de CE1/CE2 ; 1 sortie à la Minothèque pour la classe 3 et toutes les classes de maternelle et une venue d’Adeline à l’école pour les CP pour une sensibilisation aux petits romans pour “apprentis lecteurs”
- Semaine de lutte contre les discriminations avec l’amicale laïque.
- Participation au prix BD pays d’bulles avec Adeline Mutel de la Minothèque de Bouvron. Rencontre avec Léa Mazé (autrice et illustratrice de bd notamment “Elma, une vie d’ours” et “Les croques” en classe 13 après une visite de l’exposition à la médiathèque de Blain.
- Visite de la mairie par la classe 6 ; échanges avec le maire et une adjointe
- Projet autour de la biodiversité pour les classes 5 et 6, avec Hélène Coquéran ; plantations d’arbustes
- Piscine pour 5 classes en élémentaire et les GS
- Les CP des 2 classes ont participé à 9 ateliers sur le thème de la programmation des robots, en lien avec Audrey Ragot, Enseignante Référente à l’Usage des Numériques (ERUN).
- Les CP des deux classes ont participé à un travail sur l’alimentation, l’équilibre alimentaire. Ils ont composé des menus pour le déjeuner et peuvent au cours du mois de juin les mettre en œuvre avec Antoine au restaurant scolaire.
- Prix de la sécurité en transports scolaire pour les classes 13 et 14

- Visite du château de Ranrouët à Herbignac et atelier calligraphie pour l'ensemble des CM1 et les Cm2 de la classe 13
- Projet d'échange avec le Foyer d'accueil Médicalisé pour la classe 13 : échange de lettres, de dessins. Invitation à la restitution de chorale et rencontre en juin.
- 8 séances de musique avec MIXT avec Sara Porceau pour les classes 9,13 et 14 avec restitution aux autres classes et aux parents le vendredi 12 juin.
- Sortie à la vallée des Korrigans de Savenay pour tous les cm2 des classes 13 et 14.
- C9 : correspondance + agriculture
- Intervenant de Handball sur une journée pour les classes 8,9 et 13
- Intervenant de Tennis sur une journée pour les classes 8,9 et 13
- Rencontre avec les archéologues qui travaillent sur Bouvron pour les classes 9 et 13

Cette liste rend compte des nombreuses activités pédagogiques proposées en dehors des apprentissages fondamentaux. Il est important que les familles prennent conscience qu'elles sont gratuites pour les élèves et les familles mais ont un coût, financées, soit à travers le budget alloué par la Municipalité à l'école, soit par des subventions des PPF, soit à travers des subventions spécifiques de la Municipalité :

- Adhésion MIXT (Musique et Danse) : **4 450€** (cotisation annuelle 2026)
- Natation (lignes d'eau et transports) : **4 490,64€** pour l'année civile 2025
- Musée des arts : Convention de gratuité jusqu'en fin d'année scolaire 2026 (cette gratuité nous était consentie "en contrepartie" du fait que le musée a conservé le tableau "Les Tricoteuses), donc en pratique, la commune paie simplement le transport des classes (**370€** en 2025).
- SRAV : **4 143,60€** pour l'année scolaire 2025-2026 (sans subvention cette année pour la première fois, du fait de la suppression de Génération Vélo).

b. Remplacements

Cette année scolaire a été également marquée par une grosse problématique de non-remplacement des enseignants.

2. Rentrée 2026

a. Le personnel

A ce jour :

- Mme Gac-Richeux, classe 14, sera nommée sur une autre école, son poste à Bouvron étant provisoire.
- Nous attendons une nomination.
- Toutes les enseignantes seront à temps complet.
- Mme Catalan sera, au moins, à mi-temps sur l'école, sur la décharge de direction.
- Pas de changement du côté des AESH pour le moment ou des ATSEM.

- Une demande de SCU a été faite, nous ne savons pas quand la réponse nous sera donnée.
- RASED (Réseau d'Aides Spécialisée aux Elèves en Difficultés). Voici les missions propres à notre école réalisées par le RASED.

Félix Leclerc BOUVRON	
Nombre d'élèves accompagnés	36 + une co-intervention CP en mathématiques
Types d'action	• Accompagner les parcours scolaires et l'orientation (ULIS, SEGPA) • aider à la différenciation pédagogique et la mise en place des adaptations • travail en petit groupe ou individuel pour prévention ou remédiation • participation à la passation et à l'analyse des évaluations nationales • participation aux conseils de cycles et équipes éducatives ou ESS • rencontres avec les familles et lien avec les partenaires

b. Les classes

A ce jour, 228 élèves sont attendus à la rentrée (12 de moins que la rentrée 2025)

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
22	16	36	35	30	27	25	37

Pour le moment, voici les classes pour la rentrée prochaine :

- MS GS
- PS MS GS
- PS CP
- PS MS GS
- CP
- CE1 CE2
- CE1 CE2
- CE2 CM1
- CM1 CM2
- CM2

Cette proposition est susceptible d'évoluer, en fonction notamment de l'équilibre que nous parviendrons à trouver au sein des classes.

3. Projet sur le règlement

Courant mars, nous avons entamé en équipe un travail autour du règlement applicable aux élèves. Le point de départ a, notamment, été induit par les travaux de la cour élémentaire. Celle-ci implique des nouveaux usages, des comportements nouveaux, donc des règles spécifiques.

Cela fut notre première étape, que nous avons partagée avec l'équipe du temps méridien.

Dans un deuxième temps, nous avons travaillé autour d'un fonctionnement commun autour de ce qui est appelé une « échelle de sanction ».

Ce travail n'est pas terminé. Notre objectif commun est de le proposer à la rentrée.

Rappelons quelques points essentiels :

- L'école, à la différence du collège et du lycée, n'a pas de personnel pouvant, sur le temps scolaire, prendre en charge des situations conflictuelles. Collèges et lycées disposent de chefs d'établissement, d'adjoints pour ces derniers, de CPE « Conseiller Principal d'Education », d'assistants d'éducation.
- L'école, à la différence du collège et du lycée, ne dispose pas de salle de « perm » dans laquelle envoyer des élèves au comportement inadapté, sous surveillance.
- L'école, à la différence du collège et du lycée, n'a pas de conseil de discipline.
- L'école, à la différence du collège et du lycée, ne peut pas « coller » un élève.
- Concernant les sanctions, l'école ne peut exclure totalement un élève de la récréation. Les châtimens corporels sont, bien entendu, interdits. Les punitions, type « copier des lignes » ne sont pas admises non plus.
- Ces punitions doivent avoir un caractère éducatif.

Ces points étant actés, vous comprenez les limites que nous rencontrons.

Les difficultés que nous rencontrons également :

- Les parents sont très demandeurs de sanctions, beaucoup moins quand il s'agit de leur enfant.
- Les sanctions et informations que nous donnons aux familles sont très souvent contestées par ces dernières.

4. Fournitures scolaires

Nous publierons sur le site de l'école, fin juin début juillet la liste des fournitures scolaires. Nous rappelons chaque année que le Ministère publie une liste des fournitures qu'il est possible de demander aux familles.

Cette liste est consultable : <https://urls.fr/ml0DUq>

5. Questions diverses

- *Une demande a-t-elle été faite pour un.e intervenant.e en anglais l'année prochaine ?*

Oui, à ce jour, nous n'avons pas de réponse.

- *Sur le parking, la mairie pourrait-elle prévoir une place PMR supplémentaire ?*

Pour information, la loi oblige à réaliser 2 % de places PMR. A l'école, il y a actuellement 2 places PMR pour 84 places au total.

Il y a 1 place en face du portail de l'école et 1 place en face du périscolaire et restaurant scolaire. Cette dernière a son importance car elle peut être utilisée par les familles mais également par du personnel.

Une 3^{ème} place PMR, proche de l'accès à l'école est envisageable. Cela nécessitera de décaler des places pour respecter les normes de dimensions d'une place PMR.

Ecole Félix Leclerc
Accueil Périscolaire
Restaurant scolaire

Harmonisation des réponses aux
comportements des élèves

Vers une approche cohérente
pour gérer les comportements

Pourquoi ce travail d'équipe ?

Cadre éducatif cohérent

L'équipe vise à proposer un cadre clair et sécurisant pour tous les élèves, assurant cohérence et lisibilité des règles.

Équité et harmonisation

Harmoniser les réponses aux comportements permet d'éviter un sentiment d'injustice chez les élèves.

Clarté pour les familles

Clarifier les décisions et étapes disciplinaires aide les familles à mieux comprendre le cadre scolaire.

Responsabilisation et dialogue

Le travail privilégie la responsabilisation des élèves et le dialogue plutôt que la seule punition.

Notre réflexion va porter sur 2 axes

1 échelle des réponses

Des principes éducatifs

Echelle	Manquement
1	Non-respect du règlement
2	Non-respect du règlement répété dans la semaine
3	Non-respect du règlement répété sur plusieurs semaines
4	Violence verbale ou physique, incitation à la violence, provocation
5	Violence verbale ou physique, incitation à la violence, provocation répétées

Echelle	Manquement	Sanction
1	Non-respect du règlement	2 min isolé ou selon le règlement de classe
2	Non-respect du règlement répété dans la semaine	5 min isolé ou selon le règlement de classe
3	Non-respect du règlement répété sur plusieurs semaines	Exclusion du groupe classe jusqu'à ¼ de journée ou récréation
4	Violence verbale ou physique, incitation à la violence, provocation	Exclusion immédiate du groupe classe jusqu'à ¼ de journée avec activité de réparation ;
5	Violence verbale ou physique, incitation à la violence, provocation répétées	Exclusion immédiate du groupe classe jusqu'à ¼ de journée avec activité de réparation. Exclusion de la récréation de son groupe classe 1 semaine, ou de la classe 1 journée, avec du travail de la classe d'origine ou d'accueil.

Echelle	Manquement	Sanction	Réparation
1	Non-respect du règlement	2 min isolé ou selon le règlement de classe	Elève rappelle la règle oralement et/ou message clair et/ou réparation.
2	Non-respect du règlement répété dans la semaine	5 min isolé ou selon le règlement de classe	Elève écrit la règle et/ou message clair et/ou réparation.
3	Non-respect du règlement répété sur plusieurs semaines	Exclusion du groupe classe jusqu'à ¼ de journée ou récréation	Contrat moral et/ou exclusion de l'activité à définir.
4	Violence verbale ou physique, incitation à la violence, provocation	Exclusion immédiate du groupe classe jusqu'à ¼ de journée avec activité de réparation ;	Contrat moral et/ou élève dessine ou écrit la règle et/ou message clair et/ou réparation.
5	Violence verbale ou physique, incitation à la violence, provocation répétées	Exclusion immédiate du groupe classe jusqu'à ¼ de journée avec activité de réparation. Exclusion de la récréation de son groupe classe 1 semaine, ou de la classe 1 journée, avec du travail de la classe d'origine ou d'accueil.	Contrat moral et/ou élève écrit ou dessine la règle et/ou message clair et/ou réparation

Echelle	Manquement	Sanction	Réparation	Communication
1	Non-respect du règlement	2 min isolé ou selon le règlement de classe	Elève rappelle la règle oralement et/ou message clair et/ou réparation.	
2	Non-respect du règlement répété dans la semaine	5 min isolé ou selon le règlement de classe	Elève écrit la règle et/ou message clair et/ou réparation.	Information aux parents
3	Non-respect du règlement répété sur plusieurs semaines	Exclusion du groupe classe jusqu'à ¼ de journée ou récréation	Contrat moral et/ou exclusion de l'activité à définir.	Information aux parents
4	Violence verbale ou physique, incitation à la violence, provocation	Exclusion immédiate du groupe classe jusqu'à ¼ de journée avec activité de réparation ;	Contrat moral et/ou élève dessine ou écrit la règle et/ou message clair et/ou réparation.	Information aux parents + copie direction école + fait établissement
5	Violence verbale ou physique, incitation à la violence, provocation répétées	Exclusion immédiate du groupe classe jusqu'à ¼ de journée avec activité de réparation. Exclusion de la récréation de son groupe classe 1 semaine, ou de la classe 1 journée, avec du travail de la classe d'origine ou d'accueil.	Contrat moral et/ou élève écrit ou dessine la règle et/ou message clair et/ou réparation	Information aux parents + copie direction école et circonscription (IEN) + fait établissement + Demande d'Aide au RASED + Information Préoccupante

La réparation et le contrat moral

Réparation éducative

La réparation aide l'élève à comprendre la règle transgressée et favorise la responsabilisation adaptée à son âge.

Contrat moral engageant

Le contrat moral est un engagement écrit et signé qui encourage la réflexion, la verbalisation et l'implication familiale.

Suivi éducatif durable

Ce document conservé dans le dossier de l'élève facilite le suivi et la gestion progressive des comportements sur l'année scolaire.



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

IEN-BLAIN - NOZAY

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

Affaire suivie par

M. THIERRY PAITEL

Téléphone

0240563800

Courriel

ce.0440479G@ac-nantes.fr

Adresse

22 RUE JEAN - LOUIS MAILLARD

44130

BOUVRON

BOUVRON,

le

Objet : Contrat

Madame, Monsieur,

Votre enfant n'a pas respecté le règlement. Conformément à l'échelle de sanction, celui-ci doit s'engager sur un contrat moral.

Elève :

Ce que j'ai fait :

.....

Ce que j'aurais pu faire à la place :

.....

Je m'engage à :

.....

Signature de l'élève

Signature de l'école

Signature des parents

Communication et suivi : lien avec les familles et mémoire des incidents

Communication progressive avec familles

La communication se fait de manière progressive et transparente, adaptée à la gravité des incidents pour informer les parents efficacement.

Transmission claire et homogène

Les informations sont transmises via des mails ou fiches types, assurant une cohérence dans les messages adressés aux familles.

Mémoire des incidents et suivi

La conservation des traces écrites dans le dossier élève permet d'objectiver les situations et d'ajuster les réponses éducatives.

Climat scolaire apaisé

Un suivi régulier favorise un climat scolaire serein, fondé sur des règles partagées et une meilleure prise en charge des élèves.